



**Procès verbal de l'Assemblée générale du 05 septembre 2016 à VALANSART.** page 1

Relevé des membres effectifs du conseil d'Administration et des membres du comité directeur présents.

**Membres présents : ( 12 ) -**

ANGELINI Marco - ANTOINE Christophe - BASTIN René - EVERLING Aloyse - GUILLAUME Marie-Josée - HABAY Bruno - LAMBERT Oscar - MACHUROT Jean-Pierre - PRIGNON Nathalie - TITECA Bernard - TOUBON Pascal - TURCHI Jean-Marie

**Membres excusés:** JACQUEMART Olivier

**1 - Relevé des membres effectifs, clubs, présents. ( 20 ).**

110 : WANLIN Daniel - 125: PAIR Jean-Luc - 128: LUCAS Bruno - 132 : GREGOIRE Eric  
135: PONCELET Philippe - 139 : PRIGNON Nathalie - 202 : DRON Yves-Marie -  
207: ANTOINE Christophe - 208 : BETTENDORFF Monique - 215: HULSTAERT Patrick -  
233 : ORY Michel - 235 : WILKIN Alain - 236 : EVERLING Aloyse - 238 : BASTIN René -  
242 : PIERRE Alain - 247 : GOMREE André - 253 : CONSTANT Candy -  
254: DELHAES Michèle - 256 : AUTHELET Yohan - 257: FONTAINE Michaël.

Soit 19 clubs sur 25 affiliés et 13 administrateurs votants sur 15.

**Clubs excusés** : 118 : BERCHEUX - B.C. TRiolet - 231 : TERMES Les Supers ( Rep. Dron Y.M. )

**Clubs absents** : 134 : Ste. MARIE Pic Pic André - 239 : ETHE B.C. Saint-Mard -  
246: MARGUT Les Eclate Tout -

**2. Accueil.**

Le président général souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et aux membres du conseil d'administration présents. Il demande d'excuser l'absence de JACQUEMART Olivier.

**3 - Rapport du Commissaire aux comptes.**

Chaque club ayant reçu les comptes de l'exercice 2015, le commissaire aux comptes demande s'il y a des questions. Aucune interpellation n'étant faite, il remercie le trésorier général et le félicite pour l'excellente tenue des comptes de la trésorerie. Il remercie aussi les membres du comité directeur en charge des comptes d'être parvenu à diminuer les frais généraux et leur souhaite de pouvoir poursuivre dans cette voie.

Le président général demande décharge pour le trésorier et les administrateurs, ce qui est accordé par applaudissements des membres de l'assemblée générale, sans aucune opposition. L'exercice 2015 est composé de 28.835, 90 € en entrées et de 26.611,88 € en sorties. Soit une recette positive de 2.224, 02 €. L'avoir au 31/12/2015 était de 15.560, 56 €.

**4 - Budget prévisionnel de la saison 2016 / 2017**

Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité des représentants des clubs au montant de 27.275 euros.

**5 - Elections au conseil d'administration - Nominations - Modifications .**

L'Assemblée générale accepte la nomination d'un nouvel administrateur : JACQUEMART Olivier - rue de Virton, 89 - 6810 - VALANSART et les démissions en qualité d'administrateur de : KRIPPELER Gilbert et de ROGIER Bernard.



**Procès verbal de l'Assemblée générale du 05 septembre 2016 à VALANSART.**

page 2

**5 - Elections au conseil d'administration - Nominations - Modifications - suite .**

Le comité directeur est composé des administrateurs occupant les fonctions ci-après :

**Président général** : TURCHI Jean-Marie - **Secrétaire général** : TITECA Bernard - **Trésorier général** : TOUBON Pascal - **Président de la commission Coupe Championnat (CCC)** : ANGELINI Marco - **Chef de sport de la commission du système International (CSI)** : HABAY Bruno - **Secrétaire sportif de la CCC** : EVERLING Aloyse - **Secrétaire sportive de la CSI** : PRIGNON Nathalie - **Trésorier général adjoint** : LAMBERT Oscar - **Commissaire aux comptes** : JACQUEMART Olivier.

Les administrateurs ci-après complètent le conseil d'administration aux fonctions de:

**Secrétaire sportif adjoint de la CCC** : ANGELINI Marco - **Secrétaire sportif adjoint de la CSI** : MACHUROT Jean-Pierre - **Webmester** : EVERLING Aloyse - **Conseillers CCC** : GUILLAUME Marie-Josée, MACHUROT Jean-Pierre et TOUBON Pascal - **Conseillers CSI** : ANTOINE Christophe, BASTIN René. Tous ces administrateurs sont nommés pour un mandat de 6 ans soit jusqu'au 31 août 2022, sauf MM. ANTOINE Christophe et TOUBON Pascal dont le mandat se termine le 31 août 2020.

**6 - Modifications statutaires..**

L'article 2 des statuts est modifié comme suit par décision des membres de l'assemblée générale : **Le siège de la Fédération est fixé au domicile du secrétariat général, actuellement : Avenue de la Victoire, 27 à 6760 - VIRTON.**

**7 - Gestion Journalière. -**

Les membres de l'assemblée générale ont désigné en qualité d'administrateurs délégués et comme tels chargés de la gestion journalière et ayant l'usage de la signature afférente à cette gestion : **MM. LAMBERT Oscar - TITECA Bernard et TOUBON Pascal.**

**8 - Documents et informations.**

Les documents administratifs pour la saison 2016 - 2017 sont remis aux représentants des clubs.

**9 - Coupe -**

Les tirages au sort du tour préliminaire et des 1/8ème de finale sont effectués par la secrétaire du club de Musson, CONSTANT Candy. Vous trouverez en annexe 1 les résultats de ces tirages.

**10 - Divers.**

Le président général, M. TURCHI Jean-Marie termine la réunion en informant les membres de l'assemblée générale qu'un document à leur intention a été inséré dans les documents administratifs. Il propose de rencontrer les responsables de chaque club désireux d'exposer des griefs, demandes ou idées susceptibles d'aider dans la progression de la fédération.

L'assemblée générale est clôturée vers 21,30 h.

TURCHI Jean-Marie,

B.TITECA,

Président général,

secrétaire général.